

Greffé municipal

ORGANISATION DU SERVICE

Le Greffé municipal est composé de sept collaborateurs (4,1 EPT), un apprenti et un auxiliaire :

- 1 chef de service, Secrétaire municipal.
- 1 assistant à 100 %, remplaçant du Secrétaire municipal.
- 1 secrétaire à 55 % et 2 à 40 %.
- 1 huissier à 50 %.
- 1 archiviste à 20 %.
- 1 apprenti employé de commerce, voie E.
- 1 auxiliaire (huissier remplaçant).

TÂCHES DU SERVICE

Les diverses tâches de ce service sont les suivantes :

- Assumer la préparation des séances et le secrétariat de la Municipalité (ordres du jour, procès-verbaux des séances, communication, agenda, transmission des décisions municipales aux services de l'administration communale).
- Rédaction de la correspondance municipale.
- Organisation des manifestations et réceptions municipales.
- Préparation, impression et envoi des documents destinés aux Conseillers communaux (préavis, communications municipales, procès-verbaux, ordres du jour).
- Suivi des séances du Conseil communal (pilier public, interpellations, vœux, questions).
- Elections communales (préparation des dossiers pour les candidats, de la documentation pour les électeurs, des bulletins électoraux, des listes à afficher au pilier public, etc.).
- Ouverture et acheminement du courrier pour toute l'administration communale.
- Gestion du site internet de la commune et de la zone sécurisée du Conseil communal, gestion des accès Wi-Fi pour la grande salle du Motty.

- Gestion de l'économat pour toute l'administration communale.
- Traitement des dossiers des candidats à la naturalisation et séances de préparation aux auditions.
- Gestion des archives communales.
- Etablissement d'actes de mœurs.
- Gestion de l'occupation de l'abri STPA de la Coquerellaz, relation avec les troupes qui stationnent dans le cantonnement.
- Secrétariat de la Commission COH.
- Réalisation de la plaquette/brochure communale, en collaboration avec l'entreprise Inédit Publications SA, tous les 2-3 ans.
- Renseignements généraux à la population.

Par ailleurs, le Secrétaire municipal préside la séance hebdomadaire des chefs de services de l'administration communale.

Changement de Secrétaire municipal

L'événement marquant au sein du service a été le changement à la tête du Greffé municipal. En effet, après 34 ans de bons et loyaux services, M. Philippe Poget a fait valoir son droit à la retraite, le 31 mars 2013.

C'est donc M. Pascal Besson, titulaire d'une licence en droit, qui a repris le flambeau au 1^{er} avril.



M. Pascal Besson (à gauche) et M. Philippe Poget (à droite)

Rencontre avec les grandes entreprises d'Ecublens

Le 19 septembre 2013, la Municipalité a reçu les grandes entreprises d'Ecublens au Centre socioculturel, afin de leur permettre de se rencontrer et de « réseauter ». A

cette occasion, les participants ont eu le privilège de suivre la présentation du Centre de congrès de l'EPFL par M. Jacques Richter, architecte EPFZ SIA/FAS, Master A. Yale, intitulée « Le Swiss Tech Convention Center de l'EPFL, une infrastructure résolument tournée vers le futur ».

La conférence a été suivie d'un apéritif dînatoire apprécié de tous.



M. Pierre Kaelin, Syndic et M. Jacques Richter

Fenêtre de l'Avent à Mon Repos

Le 16 décembre, la Municipalité, le Greffe municipal et le Service de la culture, des sports et de la jeunesse ont eu le plaisir de recevoir la population pour leur première fenêtre de l'Avent, à la salle des réceptions de Mon Repos.

Une cinquantaine de personnes ont participé à cette soirée, lors de laquelle un buffet a été servi, agrémenté de vin chaud et d'autres spécialités de Noël.



Autorisation générale de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers (préavis 13/2011)

L'autorisation générale précitée, octroyée par le Conseil communal à la Municipalité pour la législature 2011-2016 a été « utilisée » pour les cas suivants :

Confédération suisse, EPFL – 16 mai 2013

Constitution de deux servitudes personnelles en faveur de la Commune d'Ecublens pour l'usage exclusif de places destinées à la collecte des déchets (place de collecte de la zone 2) – Immeuble n° 1'136 d'Ecublens pour la première et (place de collecte de la zone 5) – Immeuble n° 1'215 d'Ecublens pour la seconde.

Commune de Lausanne – 11 novembre 2013

Constitution de servitude personnelle en faveur de la Commune de Lausanne pour canalisation d'eau et bornes hydrantes, sur la parcelle n° 115, route du Bois 27/29A/29B.

Propriétaires de la parcelle No 587 – 19 novembre 2013

Echange de terrain entre la Commune d'Ecublens et les propriétaires de la parcelle n° 587, en vue de la création d'un giratoire RC 76 et RC 81, rue du Villars, route de la Pierre et route Neuve.

Mmes et MM. Jessen Beatrix, Miéville Daniela, Cléménçon Christian et Marie-Thérèse, Bussy Catherine, Vaillant Michel et Odette, Delevaux Olivier, Delevaux Fabienne et Bonzon Eric – 19 décembre 2013

Constitution de servitude pour passage public à pied sur la parcelle n° 2366 en faveur de la Commune d'Ecublens.

M. Dominique Baldi * – 19 décembre 2013

Constitution d'une servitude de passage public à pied sur la parcelle n° 1014 en faveur de la Commune d'Ecublens, dans le cadre du plan de quartier « Verney-Montaney ».

* agissant pour le compte de Mmes et MM. Antonino Madrid Miguel et Anca Teodora, Bovay Nicolas et Muchchima,

Kuijper Van Der Duijn Theodor et Van Kessel Astrid, Pietrucha Pawel et Baishakova Zhanar, Masters Benjamin et Gillian, Vandergheynst Pierre et Iva, Albertini Nicola et Kipfer Nadine.

Secrétaire municipal, puis avec les membres de la Municipalité.

◆ ◆ ◆ ◆

Autorisation générale de plaider (préavis 14/2011)

L'autorisation générale de plaider octroyée par le Conseil communal à la Municipalité pour la législature 2011-2016 (préavis 14/2011) a été « utilisée » comme suit en 2013 :

Tribunal des mineurs

Un cas, déprédations commises à des bâtiments communaux.

Se fondant sur cette autorisation, la Municipalité délègue le chef de service concerné à l'audience de ce tribunal.

Tribunal cantonal – Cour de droit administratif et public

La Commune d'Ecublens a été représentée, en qualité d'opposante, par le Secrétaire municipal et le Chef du service de l'urbanisme, des constructions et de la mobilité, lors de l'audience du 14 novembre 2013 dans la cause AC.2013.0047 (RZ) Recours Municipalité d'Echandens, Conforama et crts et RRG Léman SA c/ décision du Département de l'intérieur du 17 décembre 2012, levant les oppositions et approuvant le plan d'affectation cantonal n° 333 (PAC) pour l'hébergement provisoire (EVAM).

Tribunal fédéral

Pas de cas en 2013.

Tribunal d'arrondissement

La Municipalité n'a pas eu l'occasion, en 2013, de plaider auprès du Tribunal d'arrondissement.

Visite préfectorale

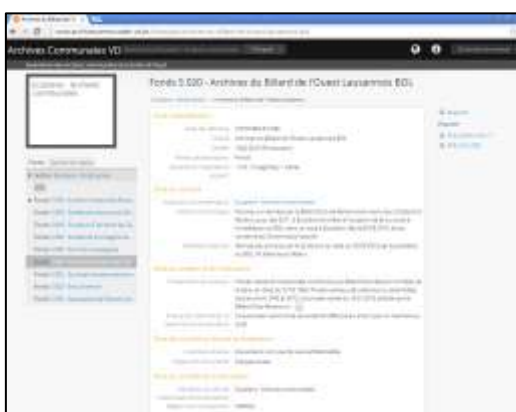
Le 27 novembre 2013, Mme Anne Marion Freiss, Préfète du district de l'Ouest lausannois, a procédé à la traditionnelle visite de l'administration communale. Elle a examiné divers documents, registres et procès-verbaux et s'est entretenue à tour de rôle avec le Président et le Secrétaire du Conseil communal, le Boursier communal, le

Archives communales

Après une année 2012 riche en nouveautés (dépôt, bureau et logiciel professionnel de saisie des inventaires), l'archiviste a commencé par mettre à profit ces nouvelles acquisitions.

Accueil et mise en valeur de fonds privés

- Deux fonds privés ont été donnés aux Archives communales (BOL et APPE). Ils ont été pris en charge et décrits sur la plateforme www.archivescommunales-vd.ch (Ecublens – Fonds privés, S 020 et S 025).



- Au total, 10 fonds privés ont été identifiés et décrits sur cette plateforme. A noter qu'une partie des notices ont été élaborées par une apprentie I+D de la Commune de Prilly, qui a accompagné l'archiviste à Ecublens durant plusieurs jours.

Dès la fin du printemps toutefois, un nouveau défi s'est imposé : celui d'accompagner l'administration communale dans le cadre de son projet de mise en place d'un système de gestion électronique des documents (GED).

En 2012 déjà et tout au long de l'année 2013, notamment dans le cadre du CoPil, l'archiviste a pris part aux réflexions qui ont mené au choix d'un logiciel et à sa mise en place.

En parallèle, elle a pris contact avec chaque service dans le but d'élaborer une structure commune de classement, qui doit fortement évoluer pour être intégrée au logiciel ELO.

Ce travail, encore invisible actuellement, mais qui exige un énorme investissement, a

été en partie accompagné par Mme Giliane Kern, spécialiste en information documentaire, de l'entreprise Docuteam Sàrl.

Activités extérieures

L'archiviste est à la tête du groupe responsable de la plateforme :

www.archivescommunales-vd.ch

qui permet aux communes qui le désirent de saisir et publier leurs inventaires d'archives en ligne. Dans ce cadre, et en collaboration avec M. Eloi Contesse (ACV), ainsi qu'avec l'entreprise Docuteam Sàrl, elle veille à ce que cette plateforme évolue, qu'elle soit performante et réponde aux besoins des utilisateurs.

L'archiviste a suivi un cours dans le cadre de l'Association des archivistes suisses, relatif à l'évaluation des archives communales, soit à la problématique du tri (que doit-on garder ? que peut-on éliminer, dans quels délais, etc.).

Taux d'activité et remarques

Le taux d'activité de l'archiviste intercommunale est resté inchangé en 2013, soit 20 % consacrés à la Commune d'Ecublens sur un total de 70 % (45 % à Prilly et 5 % à Jouxens-Mézery). Elle a bénéficié d'un congé maternité de 16 semaines entre décembre 2012 et fin mars 2013.

Une apprentie en information documentaire a accompagné l'archiviste durant quelques jours en novembre 2013.

Delphine Friedmann
Archiviste intercommunale

◆◆◆◆

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) – Prix de la Commune d'Ecublens/VD



La Municipalité a décidé d'octroyer le prix de la Commune d'Ecublens/VD, d'une valeur de Fr. 800.-, à **M. Salman Faraji**, pour le meilleur projet de master en microtechnique 2013.

Ce prix a été décerné lors de la Magistrate, le samedi 5 octobre 2013.

♦ ♦ ♦ ♦

Université de Lausanne (UNIL) – Prix de la Commune d'Ecublens/VD



La Municipalité a décidé d'attribuer le prix de la Commune d'Ecublens à **Mme Anaid Lindemann**, titulaire d'une maîtrise universitaire en sciences des religions, domiciliée à Lausanne, pour son excellent mémoire intitulé : « Italophobie et Islamophobie ? Constructions médiatiques de l'altérité étrangère en 1970 et 2004 » dont le travail, de cuisante actualité, original et entrepris avec une grande rigueur méthodologique, contribue significativement à l'état de la recherche sur la perception de l'altérité en Suisse romande.

Ce prix, d'une valeur de Fr. 600.-, a été distribué le 20 septembre 2013 lors de la cérémonie de remise des prix de la Faculté de théologie et des sciences des religions.

♦ ♦ ♦ ♦

EPFL – Parc Scientifique d'Ecublens PSE

(Fondation EPFL Innovation Park
dès le 1^{er} janvier 2014)

Délégation d'Ecublens : M. Pierre Kaelin,
Syndic (Conseil de fondation).



Résumé

- Prenant en compte la dynamique du futur Swiss Innovation Park, la Fondation du Parc Scientifique – PSE, a pris la décision de se renommer Fondation EPFL Innovation Park dès le 1^{er} janvier 2014.
- L'année 2013 a vu l'installation d'un centre de recherche de la société japonaise Nitto Denko, leader mondial dans les adhésifs, ainsi que la création par Merck Serono du *Merck Institute for Pharmacometrics* ; la société Texas Instruments a également installé une cellule de coopération avec l'EPFL.
- Au 31 décembre 2013, le PSE comptait 123 sociétés locataires occupant plus de 900 personnes. Durant l'année, 21 start-up se sont implantées sur le site. Une nouvelle fondation développant des thérapies contre la tuberculose iM4TB (*Innovative Medicines for Tuberculosis*) s'est également établie ; en outre, l'association « Le Réseau », qui promeut l'innovation, y a installé son siège. 12 sociétés ont quitté le PSE.
- Les sociétés basées à l'EPFL Innovation Park ont pour la plupart poursuivi leur croissance ; huit d'entre elles ont bénéficié de financements externes substantiels. A noter en particulier les EUR 30 millions levés par la société Biocartis pour la commercialisation de ses appareils de diagnostic moléculaire.
- Plusieurs sociétés du site ont obtenu des prix d'innovation et d'entrepreneuriat renommés en 2013 ; à signaler en particulier les Prix « Full kick » de Fr. 130'000.- décernés par la Fondation VentureKick aux sociétés Geosatis SA et Qloulab SA, ainsi que les prix PERL décernés à Domsafety SA et Swissto12 SA.

- Les activités de coaching ont connu une activité soutenue en collaboration avec les organismes CTI Start-up et Platinn. L'équipe de coaches du PSE comprend 5 personnes et couvre les domaines IT, nanotechnologies et sciences de la vie. Plus de 90 projets et sociétés ont été soutenus durant 2013.
- La Fondation a organisé, avec ses partenaires l'EHL et GENILEM, 10 sessions à Lausanne et Genève de formations CTI Entrepreneurship, programme conçu et financé par la Commission fédérale pour la technologie et l'innovation (CTI). Ces formations « Business Creation » et « Business Development » sont destinées aux fondateurs de start-up technologiques innovantes ; les formateurs sont des entrepreneurs confirmés.
- En 2013, le PSE a également organisé, avec le soutien du Canton de Vaud, la 4^e édition du Prix Vittoz « Cap International » : d'un budget annuel de Fr. 110'000.-, il permet à 4 start-up d'évaluer leurs opportunités commerciales aux USA. Le prix finance ainsi des voyages, la participation à des foires et salons, mais également les frais de consultants locaux en matière de mises en relation et développement d'affaires. Les sociétés Combagroup SA, Data-CenterVision SA, LESS SA et Mindmaze SA en ont bénéficié.
- Pour l'exercice 2013, les comptes de la Fondation présentent un chiffre d'affaires de 5.8 millions de francs.



Naturalisations

Dossiers de naturalisation ouverts en 2013 à Ecublens

(un dossier peut comprendre une personne seule, un couple ou une famille)

- **Article 8 LDCV – Naturalisation ordinaire**

45 dossiers, comprenant en tout 90 personnes (25 dossiers en 2012, soit 61 personnes).

Dossiers suspendus en 2013 (candidats ayant échoué à l'audition) : 2 dossiers, comprenant en tout 8 personnes (4 dossiers en 2012, soit 10 personnes).

- **Article 22 LDCV – Procédure cantonale facilitée pour les jeunes étrangers de la 2^e génération**

7 dossiers, comprenant en tout 7 personnes (5 dossiers en 2012, soit 5 personnes).

- **Article 25 LDCV – Procédure cantonale facilitée pour les étrangers nés en Suisse**

31 dossiers, comprenant en tout 41 personnes (16 dossiers en 2012, soit 19 personnes).

- **Article 30 LDCV – Demande de naturalisation vaudoise facilitée (changement de bourgeoisie)**

1 dossier, comprenant en tout 1 personne (0 dossier en 2012).

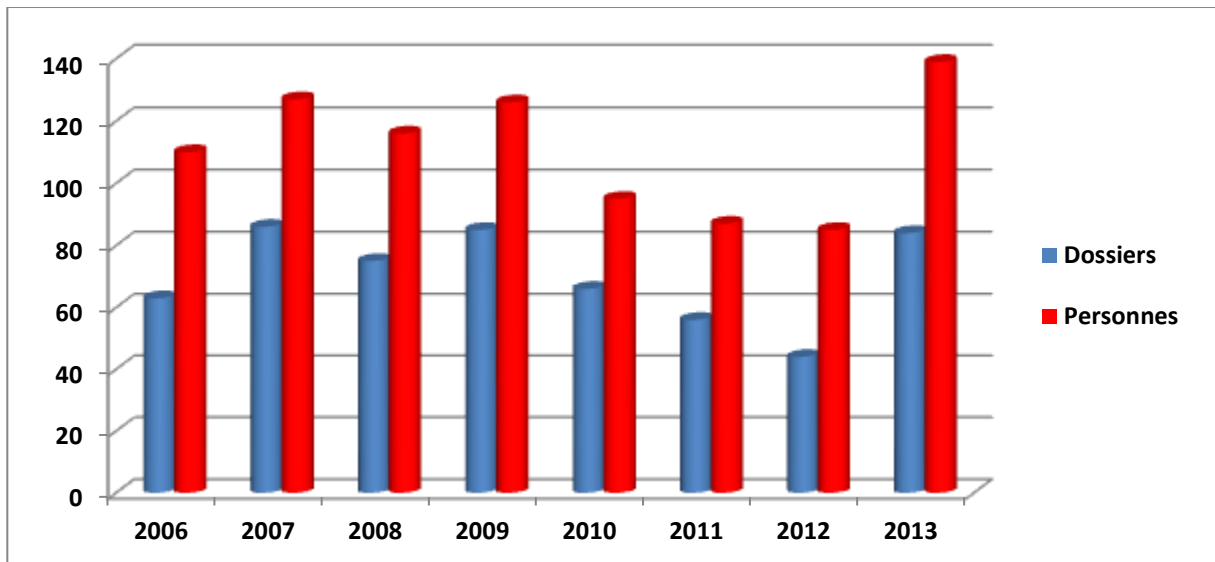
Nationalité des personnes ayant déposé une demande de naturalisation :

<u>Pays</u>	<u>Nombre de dossiers</u>	<u>Nombre de personnes</u>
• Algérie	1	2
• Bulgarie Macédoine	1	2
• Canada	1	1
• Cameroun	3	3
• Cameroun et Italie	1	1
• Chili	1	1
• Côte d'Ivoire	1	1
• Espagne	4	8
• France	5	6
• France et Algérie	1	6
• Hongrie	2	5
• Ile Maurice	1	1
• Inde	1	4
• Iran	2	4
• Italie	18	29
• Kosovo	2	5
• Macédoine	4	8
• Madagascar	1	1
• Portugal	17	20
• Roumanie	1	1

Administration générale

• Russie	1	1
• Serbie	6	12
• Serbie et Monténégro	1	1
• Slovénie	1	4
• Tunisie	1	4
• Turquie	5	7
Demande de naturalisation vaudoise (art. 30)	1	1
Total	84	139
	(44 en 2012)	

soit une augmentation du nombre de dossiers ouverts de **90,9 %** par rapport à 2012.



◆◆◆◆◆